

# LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Les travaux ou réalisations des élèves doivent être archivés  
La réalisation du projet est évaluée tout au long des 2 ans et **une note est portée sur le bulletin scolaire.**

Deux grilles (CAP ou BAC) sont proposées comme repère de formation pour le suivi et l'évaluation sommative des compétences.

Les candidats sont sensibilisés à l'oral de présentation et **préparés** progressivement par les équipes pédagogiques **tout au long de leur cursus**

La **traçabilité** des notes et ou des appréciations est prévue dans le **bulletin scolaire et dans le livret scolaire**

# EPREUVE FINALE ET NOTATION

L'épreuve d'oral de présentation (50% de la note)

La durée de l'évaluation est de 10 min en CAP et de 15 min en Bac Pro.

## Objectifs de l'oral :

Relater la démarche utilisée, apprécier les points forts et les points faibles du projet, faire ressortir la valeur ou l'intérêt du chef d'œuvre, s'adapter à ses interlocuteurs et à la situation professionnelle, mettre en avant la démarche de projet, analyser les particularités et difficultés

Au regard de la note finale attribuée au chef-d'œuvre sur 20 points, l'écart de points supérieurs ou inférieurs à 10 sur 20 est affecté du coefficient 2 en bac et 1 en CAP.